

investissements éligibles au SDT

TYPE D'INVESTISSEMENTS	ELIGIBLES	NON ELIGIBLES	OBSERVATIONS
TERRAIN (acquisition du foncier)		NON	
Aménagement d'un terrain (clôture, portails, terrassement, enrochement, construction de chemin..)	OUI		
MATERIAUX DE CONSTRUCTION : bois, toles, nia'u ou pandanus, parpaings, peinture, enduits, carrelage, linoleum, parquets, panneaux de bambous, ...	OUI		A l'exclusion des matériaux de construction (et équipements) de la maison familiale et des espaces non affectés à l'usage exclusif des clients
Constructions préfabriqués hors de Polynésie française		NON	
PISCINE, SPA, JACUZZI	OUI		
MUR DE CLOTURE (ANTI BRUIT) ET CLOTURE y compris PORTAIL	OUI		
CITERNE EAU ET SON MATERIEL D'INSTALLATION	OUI		
GROUPE ELECTROGENE	OUI		Si pas d'électrification EDT
RACCORDEMENT AU RESEAU EDT	OUI		A l'exclusion de l'achat concomitant d'un groupe électrogène
MATERIEL D'EQUIPEMENT DE CUISINE : four, gazinière, hotte, réfrigérateur, évier, micro onde	OUI		A l'exclusion du petit électroménager (bouilloire, grille pain, cafetière, rice cooker,,)
MATERIEL D'EQUIPEMENT DE BUANDERIE : Lave linge et sèche linge	OUI		S'assurer du nombre / au nombre d'unités d'hébergement et du type d'hébergement; les petits équipements (tablet et fer à repasser, étendoir) sont exclus
PEDALOS, KAYAKS, VELOS, QUAD	OUI		En lien avec l'activité d'hébergement et destiné en priorité à la clientèle de l'établissement
MATERIEL D'EQUIPEMENT DE SALLE DE BAIN : lavabo, vasque, bac à douche,WC	OUI		S'assurer du nombre / au nombre d'unités d'hébergement et du type d'hébergement; les petits équipements (sèche cheveux, brosse WC, dévidoir à papier, poubelle...) sont exclus
MEUBLES POUR LA SALLE COMMUNE : table de salle à manger, chaises, canapés, fauteuils, ...	OUI		S'assurer du nombre / au nombre d'unités d'hébergement et du type d'hébergement
MEUBLES D'EXTERIEUR : chaises bains de soleil, chaises et tables de terrasse,...	OUI		S'assurer du nombre / au nombre d'unités d'hébergement et du type d'hébergement
MEUBLES POUR LES CHAMBRES : sommier, matelas, table de nuit, armoires	OUI		S'assurer du nombre / au nombre d'unités d'hébergement et du type d'hébergement
Lampes de chevet et objets de décoration		NON	y compris lampes et lampadaires sur pied
LINGE DE MAISON : draps, couvre-lits, couvertures, serviettes de toilette, torchon, rideaux, moustiquaire...		NON	
VAISSELLE et USTENSILES DE CUISINE		NON	
BRASSEURS D'AIR AU PLAFOND (intégrés)	OUI		A l'exclusion de brasseur d'air portable
Télévision	OUI		Dans les espaces communs et le cas échéant les unités d'hébergement (s'assurer du nombre / au nombre d'unités)
VIDEO, DVD, CHAINE HI FI		NON	
FRET	OUI		sauf fret des matériaux pris en charge par l'arrêté n°949/CM du 26/06/2009